

# VOILE

## **La voile au sein du comité FSGT du Finistère, c'est l'accès à un plus grand nombre à la pratique de la voile dans la rade de Brest**

La pratique de la voile avec les associations du comité c'est la possibilité de pratiquer la voile légère et sortir le samedi et le dimanche matin ainsi que de participer aux sorties et régates du mercredi soir de fin avril à fin août.

L'objectif est de former un groupes de navigateurs autonomes -mais encadrés par des bénévoles-, une formation à destination des débutants est alors proposée au moins une fois par an.



**Le comité départemental FSGT 29** est l'instance départementale de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail qui délègue son projet au niveau régional puis départemental. Ses principes directeurs sont *la convivialité et le lien social, la vie démocratique et la concertation, la mutualisation et la solidarité, l'environnement durable, la participation et l'accès de tous à la culture des Activités Physiques et Sportives (participation, acquisition de connaissances et de compétences)*. En qualité de fédération de clubs, il croit en la plus-value du bénévolat pour les individus et la vie associative; aussi, il entend faciliter la mise en réseau des clubs et activités et la mise en œuvre des projets.

Les régates du Mercredi Soir sont nées de l'émulation de certains, plus accrocs que d'autres. Autrement dit la balade se transforme alors en parcours autour des trois bouées traditionnelles avec tout le protocole de départ et les règles de priorité. C'est ce que nous appelons les RMS (Régates du Mercredi Soir) qui officiellement porte le nom de rassemblement.

Les bateaux utilisés sont variés. Cela va du dériveur simple ou double, du catamaran 15 ou 16 pieds, du day-boat quillard ou dériveur lesté 6,50m, en l'occurrence des Sprintos et des bateaux collectifs utilisés pour les sorties découverte destinés aux jeunes et maison de quartier. Type "Eco 90" ou "Filao". Ce sont des deux masts ketch ou goélette de plus ou moins 9 mètres.

Grâce au collectif ailes et îles, les adhérents peuvent bénéficier d'une approche de la voile habitable avec quelques cours et sorties proposés par les propriétaires de bateaux



Avoir son association ou une section de celle-ci affiliée au Comité FSGT 29, c'est s'assurer de bénéficier

- D'organisations de qualité portées par des commissions d'activité avec des rencontres ayant généralement lieu en semaine, en soirée à des coûts limités.
- D'un accompagnement du comité départemental (et des membres de la commission d'activité) pour
  - Vos projets de formation au sein de votre club
  - Vos actions et projets, tant pour la logistique que pour la mise en œuvre ou le financement
  - Les formalités administratives liées aux obligations des associations
  - Répondre à vos besoins et interrogations liées aux assurances
  - Vos relations avec les institutions locales
  - Faciliter la mise en relation des clubs et activités
  - Vos demandes d'aides et de subventions
  - La participation à des rencontres fédérales et leur organisation
  - La mise en place de championnats dans des secteurs non couverts à ce jour

## A savoir!

Il vous est possible au sein de la même association, pour la même activité d'être affilié à une Fédération Française et à la FSGT, permettant ainsi aux pratiquants de choisir leur pratique ou de pratiquer dans les deux sections. Pour cela, il vous suffira de créer 2 sections distinctes, l'une F.F., l'autre FSGT.

### Contact

- Commission : [adrienganot@yahoo.fr](mailto:adrienganot@yahoo.fr)
- Comité: [comite@sportfsgt29.asso.fr](mailto:comite@sportfsgt29.asso.fr) / 0298470707